



- ✓ Vous êtes propriétaire occupant, bailleur en nom propre ou syndic de copropriété
- ✓ Votre logement ou résidence à plus de 15 ans
- ✓ Vous l'occupez en tant que résidence principale (8 mois/an)

Voici 4 bonnes raisons pour vous convaincre d'effectuer des travaux de rénovation énergétique.



Pour obtenir des conseils techniques, financiers et être orienté vers le parcours de rénovation correspondant à votre projet, la **Communauté de communes du Pays de Sommières** se mobilise avec le **CAUE du Gard** pour mettre à votre disposition un service public neutre, gratuit et accessibles à tous.

Avant de vous lancer, **contactez un conseiller du guichet Rénov'Occitanie Sud-Gard** :



Par téléphone au 04 66 70 98 58
Le lundi et vendredi de 13h30 à 17h00
Le mardi et jeudi de 9h00 – 12h30



En complétant votre demande à l'aide du formulaire en ligne :
<https://renovoccitanie.laregion.fr/Demarrer-votre-projet>



Pour des questions techniques ou dans le cadre d'un projet de rénovation globale, prenez un rendez-vous en ligne pour rencontrer un conseiller dans une permanence délocalisée proche de chez-vous*

*Plus d'informations sur : <https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>

Ou

en scannant le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone



Rénov'Occitanie

Ma rénovation énergétique

PARTENAIRE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE MAISON

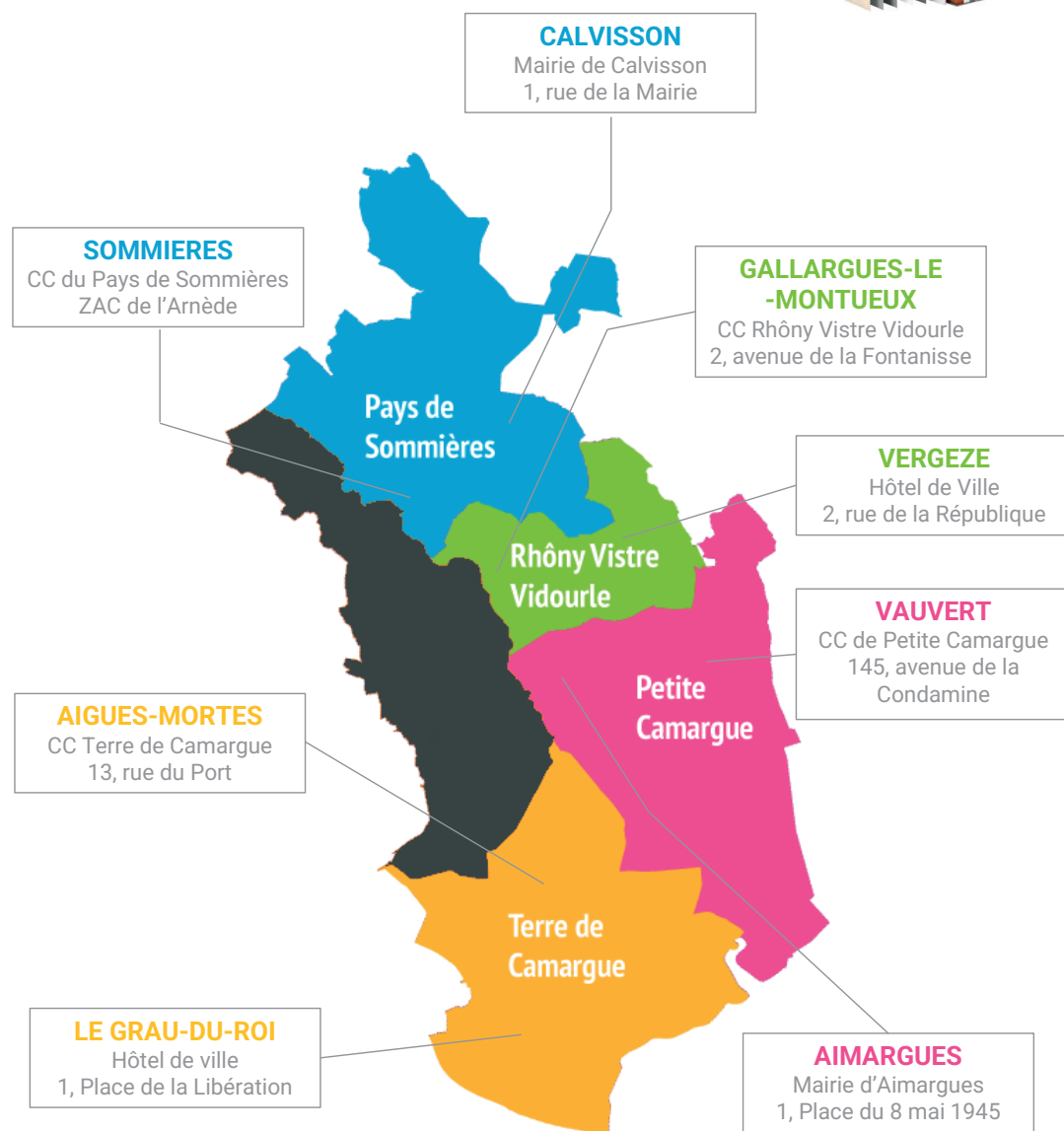
Agenda des permanences délocalisées

Pour un habitat
+ économe + confortable - coûteux

Vous souhaitez engager des travaux de rénovation énergétique, le Guichet unique Rénov'Occitanie Sud Gard peut vous aider.

Pour un habitat

+économe +confortable -coûteux
Des conseils neutres, indépendants et gratuits



Guichet Unique Rénov'Occitanie Sud Gard

Des permanences délocalisées existent ...

Un partenariat entre le PETR Vidourle Camargue et le Guichet Unique Rénov'Occitanie Sud Gard vous permet de minimiser vos déplacements.

AGENDA DES PERMANENCES DÉLOCALISÉES

Localisation	Sites	Permanences	Horaires
Communauté de communes Terre de Camargue			
Aigues-Mortes	Siège CC	1er et 3 ^e mercredi du mois	9h00 - 12h00
Le Grau-du-Roi	Mairie	1er et 3 ^e mercredi du mois	13h30 - 16h30
Communauté de communes de Petite Camargue			
Aimargues	Mairie	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois	9h00 - 12h00
Vauvert	Siège CC	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois	14h15 - 16h30
Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle			
Gallargues-le-Montueux	Siège CC	2 ^e et 4 ^e mercredi du mois	9h00 - 12h00
Vergèze	Mairie	2 ^e et 4 ^e mercredi du mois	13h30 - 16h30
Communauté de communes du Pays de Sommières			
Sommières	Siège CC	1er et 3 ^e vendredi du mois	9h00 - 12h00
Calvisson	Mairie	1er et 3 ^e vendredi du mois	13h30 - 16h30

Siège CC : Siège de Communauté de communes

Prenez votre rendez-vous sur
<https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>

Ou

scannez le QR code ci-contre à l'aide de
votre smartphone



Sud Gard